



PROJETS
INTÉGRATEURS
CEMAC

16 & 17 NOVEMBRE 2020 - PARIS



AXE N°3
**MARCHÉ COMMUN
ET DIVERSIFICATION
ÉCONOMIQUE**

FICHE DU PROJET

CONSTRUCTION DU PORT SEC DE BELOKO

CONTEXTE

La République Centrafricaine (RCA) est un vaste pays enclavé se situant au cœur de l'Afrique Centrale. La position d'enclavement de la RCA constitue une contrainte majeure, pour un pays avec une économie très dépendante de l'extérieur. La problématique réside alors dans la recherche des voies pour relever ce défi qui handicape les échanges avec les partenaires économiques. Cette réalité se traduit par : (i) une lenteur et une irrégularité du circuit d'approvisionnement en transit des principaux secteurs économiques et des exportations centrafricaines, proximité de la frontière et (ii) un système fragile de ravitaillement des populations en produits de première nécessité.

Les échanges commerciaux et économiques de ce pays se font actuellement à partir de la façade maritime de Douala. L'ouverture attendue de la liaison Inter-États RCA/Congo donnera à la RCA une autre alternative d'accès à la façade maritime par le port de Pointe-Noire. Il n'est pas également écarté que la mise en œuvre du projet Transafricaine n° 3 (TH3) sera une troisième alternative pour la RCA d'accéder à la mer.

Le port sec de Beloko aura pour rôle de réduire les coûts et le temps d'acheminement des marchandises et d'utiliser rationnellement des espaces portuaires, à l'avantage aussi bien des usagers des populations de Beloko, que des armateurs et sociétés de manutention.

DESCRIPTION DU PROJET

Le port sec sera aménagé à un point de rupture de charge et constituera un terminal multimodal, avec statut d'entrepôt sous douane, où peuvent arriver des convois routiers avec des engins de

logistique appropriés en chargement ou déchargement des produits pour diverses destinations.

Le port sec sera composé, notamment :

- d'un parc à conteneurs,
- d'une zone de chargement/déchargement,
- de hangars,
- d'une zone d'opérations,
- d'un réseau de VRD,
- d'aires de stationnement de poids lourds,
- d'un scanner,
- de matériels et équipements de manutention,
- d'un système de protection contre les incendies,
- d'un système de surveillance (caméras, projecteurs, etc.),
- de liaisons routières,
- d'un réseau d'assainissement,
- de bâtiments administratifs,
- d'ateliers de maintenance,
- d'une chaîne de froid,
- de réseaux électriques,
- de réseaux d'adduction d'eau,
- de réseaux téléphoniques,
- d'un système informatique connecté à Internet,
- de la clôture du domaine,
- d'un local de transformateur,
- d'entrepôts,
- d'une station de stockage et de pompage de carburants,
- d'un bloc de latrines,
- d'une zone industrielle pour le développement des activités de transformation des produits agricoles et miniers, à terme.

Le site du port sec obéira aux normes sécuritaires et de sûreté édictées par le Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires (Code ISPS). Les termes de référence des études techniques, économiques, sociales et environnementales sont disponibles.

OBJECTIFS

L'objectif général est de contribuer au désenclavement et au développement de la RCA.

L'objectif spécifique est : (i) la régularité et l'accélération du circuit des importations et des exportations permettant l'accroissement de la consommation, (ii) la maîtrise du volume des échanges ainsi que la maîtrise des statistiques nationales qui constituent un outil stratégique de politique économique et (iii) une facilitation du recouvrement des recettes fiscales à travers un centre unique de traitement.

L'objectif sectoriel est de : (i) disposer d'un circuit d'approvisionnement d'urgence efficace, (ii) constituer et mobiliser rapidement un stock de sécurité (produits stratégiques comme les hydrocarbures, produits alimentaires, intrants industriels, autres produits), (iii) contribuer à la lutte contre les fraudes fiscales à travers les modes de gestion de magasins cales ou sous douane et (iv) le paiement des frais d'entreposage et de passage dans l'entrepôt aux opérateurs économiques nationaux.

RÉSULTATS ATTENDUS

La construction d'un port Sec à Beloko est motivée par plusieurs raisons dont les principales sont :

- résoudre le problème important de désenclavement et d'approvisionnement de la RCA,

- faciliter les opérations de transit de l'import et de l'export de et vers la RCA.

Le port sec de Beloko sera une plateforme, un terminal routier des importations en provenance des différentes façades maritimes pour la RCA et un lieu de passage pour l'import-export du nord de la RDC.

COÛT DU PROJET

Le coût du projet est estimé à 184 millions d'euros.

Pour le financement, le développement et l'exploitation du port sec, trois options peuvent être envisagées : (i) Option 1 : financement par le secteur public et externalisation de l'exploitation par le biais d'un contrat de gestion avec le secteur privé, (ii) Option 2 : financement et exploitation par le secteur privé et (iii) Option 3 : formes variées de Partenariat Public - Privé.

VIABILITE DU PROJET

Beloko est située à 578 km de la sortie nord-ouest de Bangui. Le port sec de Beloko sera une alternative supplémentaire pour la RCA d'accéder à la mer.

C'est un projet productif et structurant qui vise à mettre à la disposition des chargeurs du un ensemble d'infrastructures d'entreposage appropriées permettant de préparer les expéditions et d'organiser la réception du fret à l'import-export.

La réalisation de ce projet permettra aux organismes de l'État et aux partenaires privés, impliqués dans les opérations d'importation et d'exportation du fret passant par le poste sec de Beloko, d'éviter les fausses déclarations des marchandises, la sous-évaluation de la valeur douanière et les tricheries diverses. Ce qui contribuera à accroître les recettes du Trésor Public et des organismes concernés.

FICHE DU PROJET

CONSTRUCTION DU PORT SEC DE DOLISIE

CONTEXTE

La République du Congo envisage de créer un port sec à Dolisie, dans le département du Niari, en vue de désengorger le port autonome de Pointe-Noire (PAPN) et de faciliter les opérations portuaires et administratives, allourdissant la gestion rationnelle de cette infrastructure portuaire.

Situé à l'intérieur des terres où on traite toutes les opérations portuaires à l'exception de celles qui concernent les navires, ce port sec comprendra des services de dédouanement. Il constitue un complément indispensable permettant d'alléger les opérations du port maritime vers les centres de consommation et de distribution.

Il vise à assurer la régularité et l'accélération des importations et des exportations, maîtriser le volume des échanges, faciliter le recouvrement des recettes fiscales et des échanges commerciaux avec l'hinterland, ainsi que le retour des exportations du Nord et du Centre du Congo en ce qui concerne le bois et les minerais vers le PAPN.

Le port sec de Dolisie aura également pour rôle de réduire les coûts et le temps d'acheminement des marchandises et d'utiliser rationnellement des espaces portuaires, à l'avantage aussi bien des usagers et du port de Pointe-Noire, des populations de Dolisie, que des armateurs et sociétés de manutention.

DESCRIPTION DU PROJET

Le port sec constituera un terminal multimodal, avec statut d'entrepôt sous douane, où peuvent arriver des convois routiers avec des engins de logistique appropriés en chargement ou déchargement des produits pour diverses destinations. Le port sec sera composé, notamment :

- d'un parc à conteneurs,
- d'une zone de chargement/déchargement,
- de hangars,
- d'une zone d'opérations,
- d'un réseau de VRD,
- d'aires de stationnement de poids lourds,
- d'un scanner,
- de matériels et équipements de manutention,
- d'un système de protection contre les incendies,
- d'un système de surveillance (caméras, projecteurs, etc.),
- de liaisons routières,
- d'un réseau d'assainissement,
- de bâtiments administratifs,
- d'ateliers de maintenance,
- d'une chaîne de froid,
- de réseaux électriques,
- de réseaux d'adduction d'eau,
- de réseaux téléphoniques,
- d'un système informatique connecté à Internet,
- de la clôture du domaine,
- d'un local de transformateur,
- d'entrepôts,
- d'une station de stockage et de pompage de carburants,
- d'un bloc de latrines,
- d'une zone industrielle pour le développement des activités de transformation des produits agricoles et miniers, à terme.

Le site du port sec obéira aux normes sécuritaires et de sûreté édictées par le Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires (Code ISPS). Les études technique, économique, sociale et environnementale ainsi que les dossiers d'appels d'offres sont disponibles.

OBJECTIFS

L'objectif général est de contribuer au développement des infrastructures physiques en soutien à la compétitivité des économies de la sous-région. Pour la République du Congo, le port sec de Dolisie vient désengorger le port de Pointe-Noire et faciliter les opérations portuaires et administratives qui alourdissent la gestion rationnelle de cette dernière infrastructure portuaire.

L'objectif spécifique est : (i) la régularité et l'accélération du circuit des importations et des exportations permettant l'accroissement de la consommation, (ii) la maîtrise du volume des échanges ainsi que la maîtrise des statistiques nationales qui constituent un outil stratégique de politique économique et (iii) une facilitation du recouvrement des recettes fiscales à travers un centre unique de traitement.

L'objectif sectoriel est de : (i) disposer d'un circuit d'approvisionnement d'urgence efficace, (ii) constituer et mobiliser rapidement un stock de sécurité (produits stratégiques comme les hydrocarbures, produits alimentaires, intrants industriels, autres produits), (iii) contribuer à la lutte contre les fraudes fiscales à travers les modes de gestion de magasins cales ou sous douane et (iv) le paiement des frais d'entreposage et de passage dans l'entrepôt aux opérateurs économiques nationaux.

RÉSULTATS ATTENDUS

La construction d'un port Sec à vocation industrielle sur une superficie de 200 hectares à Dolisie est motivée par plusieurs raisons dont les principales sont :

- décongestionner le port autonome de Pointe-Noire et créer un pôle de croissance qui va permettre de mobiliser le même dynamisme économique observé dans le Port Autonome de Pointe-Noire en créant des emplois, et en luttant contre la vie chère et la pauvreté.
- résoudre le problème important de la facilitation de transport de marchandises

entre le port Autonome de Pointe-Noire, l'arrière-pays et les pays voisins (Gabon, République Démocratique du Congo, Angola, Tchad),

- valoriser les corridors terrestres car le port sec de Dolisie est situé dans une zone de convergence de corridors contenus dans le plan directeur consensuel des transports en Afrique Centrale,

- renforcer la stratégie de l'intégration sous régionale et d'équilibre intra-départemental qui va instaurer un système intégré de port sec, des routes, du chemin de fer, améliorant ainsi les services de transports et de logistiques, levier de la reconquête de la vocation de pays de transit.

COÛT DU PROJET

Le coût du projet est estimé à 183 millions d'euros.

Pour le financement, le développement et l'exploitation du port sec, trois options peuvent être envisagées :

- (i) Option 1 : financement par le secteur public et externalisation de l'exploitation par le biais d'un contrat de gestion avec le secteur privé,
- (ii) Option 2 : financement et exploitation par le secteur privé et
- (iii) Option 3 : formes variées de Partenariat Public - Privé.

VIABILITE DU PROJET

Dolisie est située à 350 km de Brazzaville et 165 km de Pointe Noire. La construction d'un port sec dans cette localité constitue une solution pertinente de décongestionnement du PAPN (Port Autonome de Pointe Noire).

C'est un projet productif et d'infrastructure qui vise à mettre à la disposition des chargeurs, un ensemble d'infrastructures d'entreposage appropriées permettant de préparer les expéditions et d'organiser la réception du fret à l'import-export.

La réalisation de ce projet permettra aux organismes de l'Etat et aux partenaires privés, impliqués dans les opérations d'importation et d'exportation du fret passant par le poste sec de Dolisie, d'éviter les fausses déclarations des marchandises, la sous-évaluation de la valeur douanière et les tricheries diverses. Ce qui contribuera à accroître les recettes du Trésor Public et des organismes concernés.



PROJETS INTÉGRATEURS CEMAC

16 & 17 NOVEMBRE 2020 - PARIS

PLUS D'INFORMATIONS

sur les onze projets intégrateurs
et participer à la table ronde



mcdjiena@pref-cemac.org
fpaque@nbcom.eu



www.projetsintegrateurscemac.com

